

Modalités d'inscription

Vacances Pour Tous : une association à but non lucratif, ouverte à tous sur simple demande

Les inscriptions commencent dès réception du dépliant FCOL en faisant parvenir votre demande d'inscription accompagnée d'un chèque de 160 € d'acompte (à l'ordre de FCOL) ainsi que de vos bons vacances éventuels. Après votre demande d'inscription, vous recevrez un dossier à remplir et à retourner dès que possible.

Dès réception du règlement total de votre séjour, vous recevrez votre convocation de départ.

Adhésion : contactez la FCOL si vous n'êtes pas déjà adhérent à la Ligue de l'Enseignement.

Modalités financières : le solde du séjour est à verser à la FCOL, 3 semaines avant le départ.

Vous pouvez être aidé financièrement : participation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Aides et bons du comité d'entreprise ou du service social de votre administration. Aides de certaines municipalités, bureau d'aide social, chèques vacances...

En cas d'annulation ou de modification d'inscription : vous devrez nous confirmer votre demande par courrier. En cas d'annulation de séjour, des frais de dossiers sont retenus par la FCOL pour un montant de 60 €. L'acompte sera conservé intégralement si l'annulation intervient à moins de 3 semaines, 50 % du montant du séjour si l'annulation intervient à moins de 8 jours, la totalité du séjour si le participant ne se présente pas au départ (voir assurance annulation optionnelle).

L'annulation du séjour du fait du participant n'implique pas le remboursement de la carte d'adhésion.

Assurance annulation optionnelle : remboursement sur présentation de pièces justificatives (certificat, attesta-

tion...) des sommes que l'assuré devrait abandonner en cas d'annulation de son voyage avant le départ.

Conditions : lorsque l'empêchement de départ est occasionné pour cause de maladies ou accidents graves de l'assuré, décès ou hospitalisation de l'assuré, des descendants ou ascendants directs, dommages matériels importants, licenciement économique.

Délai de réclamation : pour bénéficier des remboursements, l'adhérent doit obligatoirement prévenir le service Vacances de la FCOL sous pli recommandé et dans les 5 jours après avoir pris connaissance de l'annulation.

Tarif : + 4.5 % du montant du séjour.

L'assurance annulation optionnelle doit être souscrite à l'inscription. Elle cesse ses effets le jour du début du séjour. Attention : l'assurance annulation ne permet pas le remboursement des frais de dossier (forfait) 60 €.

Séjours écourtés : en cas de maladie, de difficultés d'adaptation ou de problème particulier, il pourra être demandé au responsable de l'enfant de venir le chercher à ses frais. Dans ce cas, les journées passées hors du centre par le jeune seront remboursées. Tout séjour écourté, volontairement ou pour raison disciplinaire, ainsi que toute prestation abandonnée du fait du participant ne peut faire l'objet d'un remboursement.

RCS 493 885 305 - 05 45 39 57



Ski

7-15 ans

Snow

12-15 ans

Hiver 2023

Du dimanche 05 au samedi 11 février 2023

Saint-Lary

Hautes-Pyrénées

FCOL - 14 Rue Marcel Paul - BP 70334 - 16008 ANGOULÊME Cedex

Tél. : 05 45 95 6402 ou 05 45 95 17 89

Mail : vacances@fcol16.org - Site : www.fcol16.org

Page Facebook : FCOL



Saint-Lary

Hautes-Pyrénées

Ski 7/15 ans ou Snow 12/15 ans

Site : accès possible à deux des plus belles stations des Pyrénées.

Saint Lary-Soulan (1600-2450 m) propose 3 secteurs :

- Le PLA D'ADET, ESPIAUBE et le VALLON DU PORTET (100 km de pistes). Accès télécabines.
- PIAU ENGALY (1850-2450 m) et ses nombreux téléskis est à 3/4 d'heure en autobus du centre.

Cadre de vie :

« Centre d'altitude de la Charente » situé dans le village de Saint Lary-Soulan. Chambres de 8 à 12 lits, salles de jeux, surchauffe pour les vêtements, infirmerie, atelier skis sur place.

Déjeuner froid pris à l'abri en cas de mauvais temps sur Saint-Lary et/ou Piau-Engaly.

Activités :

Dans la journée, Ski ou Snow en fonction des conditions météo, de la neige et du niveau de chacun, avec une demi-journée de repos le mercredi...

Animation tous les soirs : tournois, jeux, soirées cabaret... Au centre, coins BD, babyfoot, jeux de société, ping-pong...

Date : Du 05 au 11 février 2023 (zone A)

Voyage : En autocar grand tourisme au départ d'Angoulême, Barbezieux & Niort

**Ski
7-15 ans
638 €**

**Snow
12-15 ans
670 €**

Tarifs hors adhésion annuelle FCOL & hors départ de **Niort**.

L'adhésion : Nous sommes une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, et titulaire d'une concession de service public. Nous sommes agréés par les Ministères du Tourisme, de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Nationale et des Affaires Sociales. Pour bénéficier de l'ensemble de nos prestations, il vous faut préalablement adhérer à une des associations locales affiliées à la Ligue Française de l'Enseignement 16 ou contracter cette adhésion auprès de la F.C.O.L (8 € par enfant). L'annulation d'un séjour du fait du participant n'implique en aucun cas le remboursement de la carte d'adhésion.

DEMANDE D'INSCRIPTION – SEJOUR HIVER 2023

A retourner à F.C.O.L - 14 Rue Marcel Paul - 16000 ANGOULEME

Joindre 160 € d'arrhes ainsi que vos bons M.S.A., C.E....

Nom Prénom

Né(e) le Age pendant le séjour Sexe

Parents : Nom & Prénom ou Famille d'Accueil

Adresse

Tél. : Portable 1 : Portable 2 : Autre N°

Mail :

Prendra le départ à : Angoulême Barbezieux **Niort (55€ en sus)**

Je bénéficie de bons vacances de la M.S.A.: oui non

Ou N° allocataire CAF16 :

Je bénéficie d'autres aides, CSE, chèques vacances... (précisez)

Option Ski 638€

L'enfant a-t-il déjà pratiqué ? Jamais fait

A déjà skié & sait faire le chasse-neige

Renseignements sur son niveau :

Piste verte Piste bleue Piste rouge et +

A quand remonte son dernier séjour aux sports d'hiver ?

Option Snow 670€

Votre enfant est-il débutant en surf ? Oui Non

Si non, combien de jours ou de semaines de pratique :

L'adhésion à la Ligue de l'Enseignement (FCOL) est obligatoire pour bénéficier de nos prestations (8€).

Etes-vous adhérent d'une association affiliée à la FCOL ? oui non

Si oui, nom et commune de votre association affiliée

Je soussigné(e) : Père Mère Tuteur

Demande d'Assurance Annulation optionnelle 4.5% (voir modalités d'inscription) : oui non

Déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription et des conditions d'application de l'Assurance Annulation Optionnelle et m'y soumettre.

A le Signature

Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de toutes les informations prévues par la loi N°92-645 du 13/07/92 et le décret N°94-490 du 15/06/94 régissant l'organisation de la vente de voyages ou de séjours. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la FCOL dans le but de vous informer des séjours qu'elle organise. Vous pouvez demander à ce que vos coordonnées soient supprimées de notre fichier. Dans le cas contraire et conformément à la loi « RGPD » vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la FCOL.